



# Règlement Circuit Régional Extérieur

## Objectif :

- décerner le titre de champion de ligue par équipe de club en fédéral dans les catégories :
  - Arcs classiques jeunes mixtes
  - Arcs à poulies mixtes
  - Arcs classiques mixtes
  - Arcs classiques femmes
- décerner le titre de champion de ligue par équipe de club en FITA pour les équipes jeunes mixtes.

## Composition des équipes

### Equipes classiques jeunes mixtes :

- Les équipes sont composées de 4 archers du même club : hommes et femmes de catégorie benjamin, minime et cadet en arcs classiques.

### Equipes arcs à poulies mixtes :

- Les équipes sont composées de 4 archers du même club

### Equipes classiques mixtes :

- Les équipes sont composées de 4 archers du même club.

### Equipe classiques femmes :

- Les équipes sont composées de 4 archères du même club.

## Inscription au circuit régional fédéral et FITA pour les jeunes :

Les clubs doivent envoyer leurs inscriptions (fiche d'inscription en fin du document) auprès de la commission sportive avant le 1<sup>er</sup> mai 2010. Elle devra être accompagnée d'un chèque à l'ordre de la Ligue d'Auvergne de Tir à l'Arc de 18,00 € pour les équipes jeunes et de 25,00 € pour les autres équipes. Cette somme servira de **caution non encaissée. Le chèque de caution sera encaissé si l'équipe ne se présente pas à l'épreuve finale soit le championnat de ligue fédéral à Yzeure le 4 juillet 2010 et pour les jeunes le FITA de Thiers le 25 juillet 2010.** Seules les équipes ayant envoyé leur chèque d'inscription pourront participer au circuit. La liste sera diffusée à chaque organisateur.

## Attribution du titre de Champion de Ligue par équipe

Il sera établi sur les trois meilleurs scores réalisés par l'équipe au cours de la saison extérieure (2 compétitions libres + le championnat de ligue fédéral ou le FITA de Thiers). Les Clubs devront donc déposer une équipe avant chaque compétition. La feuille d'inscription pour les équipes devra être disponible au greffe pour les compétitions organisées sur la Ligue (voir modèle en fin de document). Les résultats réalisés sur des compétitions hors ligue devront être adressés à Louis BRETON pour que les scores soient pris en compte dans le classement.

Le classement sera affiché sur toutes les compétitions de la Ligue d'Auvergne et visible sur le site de la Ligue.

Le titre de champion de ligue par équipe sera attribué après le tir des phases finales lors du championnat de Ligue Fédéral. Seules les quatre premières équipes du classement général pourront disputer ces duels selon le règlement du tir par équipe.

Pour les équipes jeunes inscrites en FITA, cette épreuve se déroulera à Thiers le 25 juillet 2010.



# Inscription Circuit Régional Extérieur

Le club de : .....s'inscrit pour la saison 2010.

Il inscrit la ou les équipes suivantes :

Equipe arcs classique mixte :  25,00 €

Equipe arcs classique femme :  25,00 €

Equipe arcs à poulies mixtes :  25,00 €

Equipe jeunes mixtes :  18,00 €

Equipe jeunes mixtes FITA :  18,00 €

Nombre d'équipes : \_\_\_\_ = ..... €

Fait à : ..... Le : .....

Le(a) Président(e)

**NOTA : Le chèque de caution ne sera pas encaissé.**

Retourner cette fiche accompagnée du règlement avant le 1<sup>er</sup> mai 2010 à ;

MEGRET Julien  
18 rue de l'hôtel de Ville  
63 200 RIOM  
@ : [megcaroju@aol.com](mailto:megcaroju@aol.com)



## Circuit Régional Extérieur 2010

### Feuille d'inscription pour les équipes

Lieu de compétition : \_\_\_\_\_ Date :    /    / 2010

Nom du club : ..... Contact.....

Nom Prénom	N° Licence	Catégorie	Score
<b>Equipe classiques Jeunes mixtes :</b>			
<b>Score Total</b>			

#### Equipe classiques Jeunes mixtes FITA:

<b>Score Total</b>			

#### Equipe Poulies mixtes :

<b>Score total</b>			

#### Equipe classiques mixtes :

<b>Score total</b>			

#### Equipe classiques femmes :

<b>Score Total</b>			